

EXEMPLE DE PROTOCOLE DE GESTION D'UN SALARIÉ EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ SUR SON LIEU DE TRAVAIL



Pôle Ressources en ADDictologie (PRADD)
03 20 21 94 90

Cet exemple est à compléter par votre entreprise.

Un accompagnement à sa mise en place est nécessaire afin d'adapter l'outil à votre entreprise.

Nous pouvons vous accompagner dans sa construction.

Vous trouverez les éléments à compléter :

LISTES À DÉFINIR

L'objectif de ce protocole est d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur le lieu de travail dans le respect des individus et de la réglementation.

Il commence au constat d'un dysfonctionnement et finit à la réintégration du salarié au poste de travail en toute sécurité.

ÉTAPE 1 • CONSTAT ET CESSATION DE LA SITUATION DANGEREUSE

!
DANS TOUS LES CAS,
NE PAS LAISSER LE
SALARIÉ SEUL

DYSFONCTIONNEMENTS (lesquels ?)

LISTES À DÉFINIR

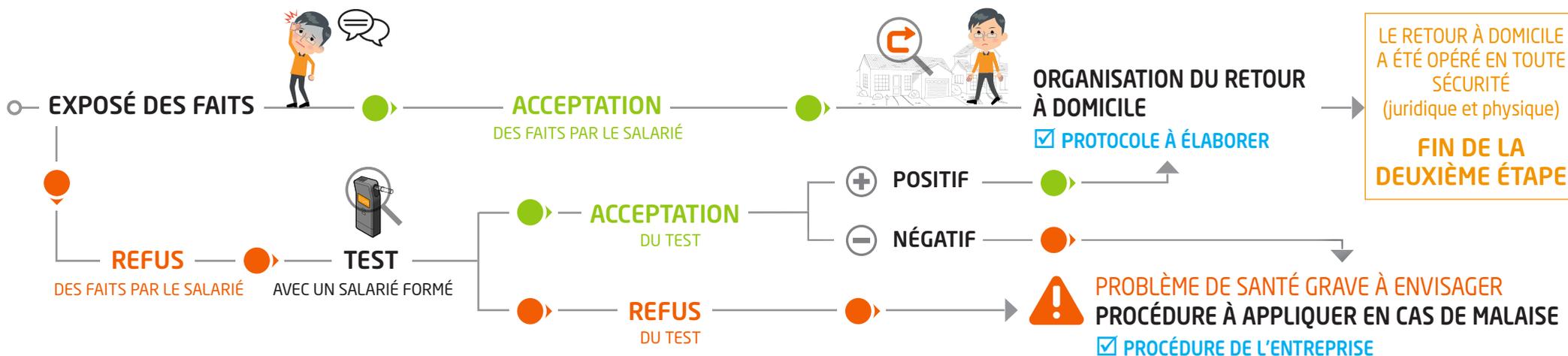
RESPONSABLE

À DÉFINIR



📞 Si **RISQUE MÉDICAL**, appel au **15** / Si **VIOLENCE PHYSIQUE**, appel au **17**

ÉTAPE 2 • ÉVALUATION DE LA SITUATION



LA TRAÇABILITÉ DE CETTE ÉTAPE EST IMPORTANTE. ELLE EST À FORMALISER PAR L'ÉLABORATION DE LA FICHE CONSTAT À ÉLABORER

UN EXEMPLE DE FICHE VOUS EST PROPOSÉE. ELLE EST À RETRAVAILLER DANS L'ENTREPRISE

ÉTAPE 3 • RETOUR DU SALARIÉ DANS L'ENTREPRISE ET PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

ENTRETIEN MANAGÉRIAL
AVEC LE PERSONNEL FORMÉ

POSSIBILITÉ DE VISITE MÉDICALE
À LA DEMANDE DE L'EMPLOYEUR

